

PROPOSITION & FICHE DE STAGE / 2018  
**EXPERIMENTATION - CERISE**  
Stage n° 2

<b>Espèce :</b>	<b>Cerise</b>
<b>Thématique générale :</b>	<b>Protection phytosanitaire</b>
<b>Durée et période :</b>	3 mois à partir de mi-avril
<b>Profil :</b>	Minimum requis : niveau Bac + 3 Intérêt pour les productions fruitières et l'expérimentation agronomique de terrain

**Appui au chargé d'études sur l'ensemble de son programme expérimental.**

Mise en place des essais, traitements, observations et comptages au verger (suivi piégeage, détermination dégâts sur fruits ou feuilles, ...), analyses qualité en laboratoire, saisie et analyse des données.

- Détail du thème :**
- Suivi du programme "protection phytosanitaire du cerisier" :
    - Suivi d'essais sur la Mouche de la cerise et *Drosophila suzukii*, nouveau ravageur inquiétant du cerisier (connaissance de l'insecte, monitoring, stratégies de lutte chimiques et alternatives ...). D'autres essais réalisés dans le cadre du réseau BPE seront aussi suivis.
    - Suivi d'un projet de couverture des cerisiers sous filet insect-proof
  - Suivi d'essais en laboratoire
    - Maintenance d'un élevage de *D.suzukii* et réalisation d'essais en laboratoire

**Remarques :**

- Travail bibliographique préparatoire à réaliser (documents envoyés à l'étudiant avant le début du stage)
- Rédaction impérative d'un rapport de stage
- Connaissances en statistiques (analyse de variance, tests statistiques...)

***Le stagiaire peut être amené à collaborer et à apporter sa contribution à d'autres essais et travaux conduits par le Domaine Expérimental La Tapy. Il intégrera l'équipe d'expérimentation Cerise.***

**Responsable du stage :** Clémence Maillot / Chargée d'étude Cerise – protection du verger / Tél. : 04.90.62.69.34  
e-mail : [contact@domainelatapy.com](mailto:contact@domainelatapy.com)

**Conditions générales**

Le Domaine Expérimental La Tapy, station régionale d'expérimentation sur la Cerise et le Raisin de table, accueille chaque année des stagiaires et étudiants en formation. Voici des précisions et certaines conditions à remplir pour envisager d'effectuer un stage au sein de notre structure.

**Convention :** Une convention de stage liant la structure formatrice, l'étudiant et le Domaine Expérimental La Tapy sera impérativement signée.

**Assurance :** Nécessité pour le stagiaire, ainsi que pour l'école ou la formation responsable, de disposer d'une assurance couvrant les risques pouvant survenir au cours du stage (accidents et risques aux tiers).

**Rémunération et frais de stage :** Gratification minimale légale. Les frais inhérents au thème du stage sont pris en charge (frais de déplacement, repas...).

**Accès à La Tapy :** Motorisation indispensable pour accéder au Domaine Expérimental La Tapy, excentré par rapport à la ville (environ 5 km du centre ville de Carpentras) et qu'aucune ligne de bus ne dessert.

Par ailleurs, les nécessités de stage peuvent amener le stagiaire à utiliser son véhicule personnel : tournée sur le terrain, contacts et réunions extérieures, ...

**Possibilités de logement :** La Tapy ne dispose pas de moyen de logement mais une liste est disponible sur simple demande auprès du secrétariat de la station ([contact@domainelatapy.com](mailto:contact@domainelatapy.com)).

**Conditions particulières :** Autonomie, rigueur, goût et aptitude pour l'expérimentation et le travail en extérieur, goût pour le travail en équipe.

**Restitution de travaux :** Le stagiaire devra remettre un rapport de synthèse (1 exemplaire pour La Tapy) ainsi que l'ensemble des fichiers informatiques (données structurées et rapport) constitués dans le cadre de l'étude.

**En intégrant notre équipe, le stagiaire s'engage à respecter notre règlement intérieur et les règles de travail internes.**